

Transmis à la presse le 5 novembre 2000 suite au jugement de l'affaire Constat.

«Constat» : une nouvelle victoire pour le Bélier

Nous annonçons au printemps que le Groupe Bélier, par son animateur, était traîné en justice pour "discrimination raciale, atteinte aux emblèmes suisses, éventuellement violation de la Loi fédérale sur la protection des armoiries publiques et autres signes publics." L'affiche "Constat" apposée en août 1999 pour dénoncer la xénophobie et la montée de l'extrême droite nous avait valu en effet deux plaintes.

La première, anonyme, remit à nos trousseaux, c'est trop d'honneur !, la police de la sûreté. Le juge d'instruction, Christian Hermann, dont on connaît par ailleurs ses tendances partisans, avait aussitôt sorti l'artillerie lourde et condamnait sévèrement l'animateur du Groupe Bélier. A cela, pour pimenter toute l'affaire, nous assistions à l'entrée en lice de l'ineffable Guillaume-Albert Houriet, lequel déposa également plainte, scandalisé que nous ayons dénoncé de telle manière l'extrémisme de droite.

Le Groupe Bélier ne se laisse pas abattre. Il gagne ! Ainsi, tout récemment, l'Arrondissement judiciaire 1 Courtelary-Moutier-La Neuveville, a libéré l'animateur du Groupe Bélier des fins de toutes les préventions qui pesaient contre lui, a prononcé son acquittement, mit les frais judiciaires de la procédure de frs 300.- à la charge de l'État... de Berne, et a alloué au prévenu acquitté une indemnité de frs 1'428.-

Pour la petite histoire, la première plainte, postée aux Reussilles, semble avoir été rédigée par un homme de loi, avocat ou notaire. On sait que notre affiche a dérangé beaucoup de monde. Mais aucun n'a eu le courage de ses opinions. Belle mentalité ! Nous nous faisons un plaisir de souligner, ensuite, que le Président à vie du Groupe Sanglier n'avait pas qualité pour porter plainte. Il dut donc d'entrée, tout frustré et ruminant sa rancœur, assister au procès en tant que spectateur. C'est ce qu'on appelle "être à côté de la plaque", ce dont il est habitué ! En ira-t-il de même de Force démocratique dont attend avec impatience les foudres promises pour l'ouverture du site www.forcedemocratique.ch à leur insu ?

Ah , que la question jurassienne serait triste sans ces grands comiques troupiers !

Groupe Bélier